

**JEUDI 6 JUIN 2024 :**      ***VISITE GUIDEE DE LA CITE RADIEUSE.***

***RANDONNEES A PARTIR DU PLAN D'EAU DE BRIEY.***

**LE MATIN :**

Rendez-vous à 9h45 devant la Cité Radieuse de Briey pour une visite guidée de 2 h environ. Le coût est de 3€ par personne, le Club prenant en charge 2€ par personne, chaque participant devra donc régler 1€.

**LE MIDI :**

Nous nous retrouverons sur le parking du Plan d'Eau vers 12h15 pour nous rendre au Restaurant « ASTER » où nous sommes attendus pour 12h30.

**MENU 35 EUROS TOUT COMPRIS**

- Apéritif : 1 kir vin blanc/cassis ou un soft avec salés/olives/gressins/pizza
- Assiette anglaise
- Suprême de volaille aux trompettes – pommes de terre rôties – haricots verts
- Crème brûlée à la vanille
- ¼ de vin blanc ou rouge ou rosé par personne – Eau plate ou gazeuse
- Café

**L'APRES-MIDI :**

A l'issue du repas, nous vous proposons 3 parcours de marche :

- Tour ou demi-tour du plan d'eau (3 ou 5 km) Responsable : *Françoise COQUARD*
- Tour du plan d'eau en passant par le village de Mance (7.5 km) Responsable : *Bernadette MONNOT*
- Circuit du Bois du Haut Charme (11 km) Responsable : *Elisabeth SCAVAZZA*

Vous pouvez participer à toutes les activités ou seulement à celle ou celles qui vous intéressent.

Pour cela, il suffit de compléter et de renvoyer le coupon-réponse ci-joint avec un **chèque de 35 € à l'ordre du Restaurant ASTER avant le 25 mai** (délai à respecter impérativement) à :

**Club Santé Séniors MGEN 57**  
(A l'attention d'Elisabeth SCAVAZZA)  
76 Sente à My  
57070 METZ

**Ou de déposer le tout dans la boîte aux lettres du Club en précisant sur l'enveloppe « Sortie du 6 juin ».**

**PARTICIPATION A LA JOURNEE DU 6 JUIN 2024**

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 25 MAI 2024**

NOM-PRENOM \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_

1) Participera : à la visite guidée de la Cité Radieuse OUI – NON

2) Participera au repas OUI – NON

Si oui, nombre de repas \_\_\_\_\_ soit un chèque de **35 €** x \_\_\_\_\_  
= \_\_\_\_\_ € établi à l'ordre du RESTAURANT ASTER.

3) Participera à l'une des marches OUI – NON

Si oui, entourer l'icône correspondant au parcours souhaité :

Plan d'eau

Plan d'eau et Mance

Le Bois du Haut Charme



*En cas d'annulation avant le 25 mai, le chèque de réservation vous sera restitué.*